

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 866 publiée le 8 juin 2022

LE HAVRE, UN DIOCÈSE TRÈS PROBLÉMATIQUE LE DOSSIER



Le diocèse de Toulon vient d'être sanctionné de manière exceptionnellement dure (interdiction à l'évêque de procéder aux ordinations de juin) au motif que certains aspects de la formation des séminaristes (bien plus nombreux qu'ailleurs) serait « problématique », c'est-à-dire un peu trop classique. En revanche, certains diocèses, dont les problèmes sont énormes ne paraissent nullement inquiéter la vigilance du cardinal Ouellet, Préfet de la Congrégation des Évêques, tel le diocèse du Havre.

Un signe de mort : l'abbatiale de Fécamp à l'abandon

L'Observatoire de la Christianophobie écrit, avec quelque raison et beaucoup de tristesse, que l'abbaye de Fécamp en Seine-Maritime, centre religieux principal du diocèse du Havre, a perdu sa raison d'être. La relique du Précieux Sang a été volée dans la nuit du 1er au 2 juin 2022 par des voleurs qui se seraient laissés enfermer dans l'abbatiale, puis ont forcé la sacristie avant de forcer la porte d'un simple placard verrouillé qui abritait les deux fioles de la relique miraculeuse et des objets liturgiques anciens qui ont eux aussi été pillés.



Très précieuse, inestimable même, la relique du Précieux Sang se serait échouée sur la grève à Fécamp en 658 et a motivé la construction d'une église, puis de l'abbatiale actuelle. Cinq miracles y seraient aussi liés, selon la Tradition historique. Cependant, elle ne bénéficiait pas d'une protection particulière, pas même d'une vidéo-surveillance ou d'une vitrine sécurisée - d'après *Paris Normandie* notamment. Une messe de réparation lors de la fête du Précieux Sang le 14 juin prochain a été annoncée.

Cette relique du Précieux Sang est quasi absente de la communication diocésaine, qui met plutôt l'accent sur le rassemblement diocésain de jeunes à Notre-Dame de Gravenchon en 2018, ou encore le « parcours spirituel Be Lieve » en 2017 : « *il s'agit de proposer à dix jeunes de 17 ans et plus trois week-ends au Carmel du Havre pour leur permettre de réfléchir à leur avenir et fonder un projet de vie personnel à la suite du Christ* » (le courrier Cauchois novembre 2017, *op.cit.*)

Un lecteur du Forum Catholique, natif de Fécamp, donne des précisions sur la façon dont étaient conservées les précieuses reliques à Fécamp et entretenue l'église.

« Il y a des coffres forts dans la sacristie. On avait préféré conserver des objets de grande valeur dans une simple armoire en bois vitrée. N'importe quel imbécile pouvait voir l'extrême vulnérabilité de ces trésors. Il y avait un immense ostensor de vermeil, des vases sacrés du 17e etc. J'accuse donc le clergé et la municipalité d'incompétence notoire et criminelle.

L'abbatiale est depuis plus de 20 ans dans un état de saleté et d'abandon repoussants. Les stalles sont enduites de crasse, le sanctuaire est à l'abandon. On peut penser aux lamentations de Jérémie. Il est temps de dessaisir le clergé de biens qu'ils n'utilisent plus, dont ils ne connaissent plus la valeur. On ne compte plus le nombre de reliques insignes volées et disparues à jamais. On ne peut qu'évoquer entre autres le crâne de St-Lazare à Autun, celui de Saint-Just à Lyon. »



L'évêque Mgr Brunin a réagi par un communiqué qui a laissé songeurs, même les membres de la presse locale qui l'ont publié : « *Le Précieux-Sang est une antique tradition croyante datant du XIIe siècle. La relique a été le support de la foi au Christ Sauveur pour des générations de fidèles venus de toute la région pour la vénérer. Ce vol est une atteinte insupportable à la foi de toutes les personnes faisant mémoire du Salut obtenu par le sacrifice du Christ.* » Bref, toutes ces histoires de reliques, de miracles, ne valent guère mieux que la croyance au Père Noël : tout ça a été bon durant 600 ans pour nos pères, qui étaient au fond de grands enfants. Pour nous, chrétiens adultes...

Les priorités du diocèse du Havre

Ces dernières années, le diocèse du Havre - 162 prêtres incardinés en 1980, 78 incardinés en 2000, 56 prêtres actifs en 2010, 34 en 2019, 27 dont l'évêque en 2021 - s'est beaucoup investi à Fécamp... mais pas à l'abbatiale.

De lourds travaux ont été menés entre 2015, date de départ des sœurs de Saint-Vincent de Paul, et 2021 pour transformer la maison de religieuses de l'Oasis en maison inter-paroissiale qui abrite aussi le logement du curé et, en théorie du moins, les logements des prêtres *fidei donum* (des prêtres d'autres diocèses, de fait des prêtres africains, prêtés au diocèse) qui desservent le secteur. Le curé, Pascal Duménil, est aussi vicaire général du diocèse du Havre.

Le montant de ces travaux a été caché aux fidèles, dont les évaluations - entre 800K et 1 millions d'euros - sont en dessous du montant réel, qu'on trouve dans les comptes 2020 du diocèse (rapport KPMG septembre 2020, page 11) soit 1.238.888€ dont 1.100.000 empruntés (897.000€ dus fin 2020, cf. même rapport page 19).

En pratique, lesdits *fidei donum* n'ont jamais pu bénéficier du logement, puisque le curé, qui a des crises de goutte, a installé une auxiliaire de vie dans le logement voisin, qui se trouve être communicant.

Pendant ce temps, un nouveau baptisé adulte exprime ainsi la foi qui lui a été transmise dans le journal paroissial de la cathédrale (printemps 2020) : « Et voici où j'en suis aujourd'hui : impatient de prendre ma première communion, de prières quotidiennes, d'un relativisme qui m'étonne tous les jours et d'une tolérance envers tous les êtres du monde. Pour moi, la Résurrection est synonyme de bonheur »

Un diocèse délibérément à gauche

Le diocèse du Havre a été créé en 1974 comme « *cordon sanitaire* », dit-on, pour isoler les rouges du reste du diocèse de Rouen, et en partie y limiter les dérives. Territoire très réduit limité au Havre, son agglomération et Fécamp dans le pays de Caux, son principal centre religieux - où plus de 50% de la population assistait encore à la messe dans les années 1950 (et moins de 2% aujourd'hui, comme partout en France) ; l'abbatiale était encore pleine jusque dans les années 1990.

Il n'y a eu que trois évêques depuis 1974. Le premier évêque du Havre, **Mgr Saudreau**, (1974-2003) surnommé « *l'évêque rouge* », avait défilé avec la CGT sur le port, avant même son installation. Il était proche de Jacques Gaillot, bien qu'il fut moins médiatique, et quand celui-ci fut démis par Rome, alla à Évreux ordonner quatre diacres en 1995.

Le second évêque, **Mgr Michel Guyard** (2003-2011), avait été ordonné pour le diocèse de Paris en 1965. Il avait été aumônier de l'action catholique des milieux indépendants, directeur spirituel du séminaire des Carmes (1970-84), archiprêtre de Notre-Dame de Paris, vicaire général (1994-2003).

Mgr Brunin lui succéda, une fois exfiltré de Corse (lire plus bas). Son diocèse est en réalité tenu par un quarteron de prêtres proches de lui, plutôt âgés et modernistes, qu'on retrouve dans toutes les commissions et organes de décision collégiaux : Pascal Duménil, Bruno Golfier - décrit localement comme un « *gentil, qui cède* » -, Mgr de Mallmann, Prével, et, pour les *fidei donum*, l'abbé Osonkra qui en est le responsable au niveau diocésain.

« *Mgr Brunin ne s'entoure que de gens qui pensent comme lui - donc qui sont très progressistes - ou de faibles, qui ne lui résistent pas. Si vous n'entrez pas dans une ou l'autre de ces catégories, vous êtes impitoyablement cassé, y compris dans la presse, alors que face à face il sera très aimable.* »

Il est réputé avoir de très bonnes relations avec la très puissante - depuis le XVIIIe, époque où il y avait souvent une loge par navire - franc-maçonnerie du Havre (pas moins de 14 loges de toutes obédiences). C'est au point qu'un prêtre, l'abbé Maurin, est officieusement chargé des relations avec les diverses obédiences et officiellement délégué diocésain à l'œcuménisme - un œcuménisme élargi, en quelque sorte. Au Havre, on ne pratique pas seulement le dialogue interreligieux, mais on s'insère dans le dialogue inter-maçonannique...

L'abbé Maurin étant par ailleurs très préoccupé par les diverses marottes dans l'air du temps, comme celle du catholicisme vert. Qui prend mal. Il regrettait ainsi l'échec des covoiturages pour les messes lors d'un événement œcuménique avec des protestants. Le site du diocèse ne dépare pas, avec un évêque qui apparaît bien plus intéressé par l'écologie dans l'Église, l'œcuménisme ou l'accueil des migrants, que par la défense de la foi ou de la morale dans le domaine bioéthique.

Quant à la manière de gouverner... « *Son expression favorite, c'est de "faire bouger les lignes". Pour cela, il agit, sans cesse dans le dos des gens, en biais, sournoisement, de façon quasiment occulte - quand il se passe quelque chose les fidèles l'apprennent à posteriori, et hors de question de le remettre en cause - et surtout discrétionnaire.* » En revanche, « *il ne dit rien dans ses homélies, il dit souvent qu'il faut le lire entre les lignes, il multiplie les petits signes réservés aux initiés.* »

Il importe de méditer la profession de foi du pasteur auquel est confiée l'Église du Havre : « *L'Église n'est pas un prestataire de services culturels [...] et ne se*

limite pas à célébrer baptêmes et mariages [...]. Dans la société actuelle l'Église qui veut être missionnaire doit consentir à se désinstaller. 20% des chrétiens sont au cœur de la communauté, 80% restants sont à la marge (...) Nous ne sommes pas là pour vendre du rêve, ni même pour être une instance morale qui surplombe la société. Notre rôle est de mettre l'évangile à portée de la vie des gens pour plus de bonheur et de fraternité ».

L'évêque s'est donc vu conférer en 2016 une Légion d'Honneur bien méritée, que Nicolas Hulot lui a remis le 27 janvier 2017 en déclarant « *Vous êtes pour moi un ultra-progressiste, avec une approche la plus laïque qui soit.* »

Nota-Bene au sujet de l'exfiltration de Corse de Mgr Brunin

- En Corse, Mgr Brunin avait tenté de casser l'abbé Roger-Dominique Polge curé de Corte qui ne se rendait pas à ses réunions (et a refusé la péréquation diocésaine, avec plusieurs autres paroisses, au motif que les paroissiens donnent à leur paroisse et non pas pour ailleurs). L'abbé Polge a vu sa destitution annulée par le Saint-Siège en 2012, et Mgr Bonfils, nommé administrateur apostolique de Corse après le départ de Mgr Brunin, l'a réintégré (cf. son communiqué).
- Mgr Brunin avait cassé, un Samedi Saint, le père Hélie à Ajaccio qui remplissait sa chapelle de jeunes, sans délai ni explications (*Présent* et RC 26/11/2009).
- Il avait accusé publiquement et sans preuve de malversations l'association Capuccini qui gère l'école privée du même nom, et a dû s'excuser devant lui.
- Il fut l'un des rares évêques à avoir porté plainte contre un prêtre de la FSSPX (l'abbé Mercury, depuis lors devenu diocésain) pour avoir célébré des messes d'enterrement (*Corse Matin*, 19/10/2009).
- Résultat : « *L. Brunin est fermé. Il ne veut pas savoir. Entre les Corses et lui, ça passe ou ça casse ! selon une de ses formules favorites. Avant que ça casse vraiment, il vaut mieux qu'il s'en aille. C'est la supplique des fidèles. Elle est déjà sur les murs. Vox populi, Vox Dei. On y lit, en grosses, lettres noires ou rouges : "Brunin fora !".* » (*Présent*, 26/11/2009). (*fora* signifie dehors, par exemple : *Francesi fora !*)

Et Mgr Brunin a dû sortir et fut installé au Havre.

Un évêque diviseur, un clergé à la dérive

Quelques faits :

- Un certain nombre de prêtres *fidei donum* ont été renvoyés du jour au lendemain par Mgr Brunin, parfois par SMS, et ce d'autant plus facilement que leur rapatriement est à charge de leur diocèse en Afrique. Le diocèse du Havre, qui compte 12 *fidei donum* africains (½ des prêtres actifs), est déjà inscrit sur une liste de diocèses à pourvoir indésirables par certains diocèses africains qui rechignent à y envoyer leurs troupes.
- Un de ces *fidei donum* a été renvoyé le samedi Saint, un autre, Noël Assayi, au prétexte qu'il n'avait pu obtenir son permis de conduire, estimé nécessaire dans une paroisse rurale, et sans qu'on lui propose un service dans une paroisse urbaine.
- En novembre 2012 (*76 Actu*, 11/11/2012) le diocèse annonce le lancement d'un bar, confié à l'association Parvis des Gentils (Grégoire Liboreau, 24 ans alors, et un jeune restaurateur, Emmanuel Dutot, 31 ans). Mais, la liquidation judiciaire en est prononcée rapidement, et *La Croix* le 23 février 2015 fait état de « *remous judiciaires autour d'un bar lancé par le diocèse du Havre* », avec un référé à l'initiative du diacre Dominique Mabilie pour diffamation contre le diocèse, suite à un communiqué de presse du 24 janvier 2015 qui faisait état de « *graves erreurs de gestions qui ont placé (l'établissement) dans l'incapacité de rembourser les avances consenties par l'Association Diocésaine.* » Cependant, Un arrangement a pu être trouvé, car la plainte a été retirée deux semaines après. Dominique Mabilie a depuis quitté le diaconat *permanent* et est maintenant assureur, au Havre même, avec Grégoire Lihoreau, un des protagonistes de l'affaire.

- Une chape de plomb recouvre les affaires de pédophilie. Un curé d'Ile-de-France, pris dans une affaire de pédophilie, a été transféré au Havre courant 2021. Cependant, Mgr Brunin a déclaré dans la presse locale en juillet 2021 : le diocèse a reçu des signalements qui mettent en cause trois prêtres décédés et un professeur de l'enseignement catholique..
- Au moins trois prêtres vivent en couple avec des femmes ou ont une relation suivie et connue, de façon notoire.
- Un autre, Éric Debocage, natif de Fécamp, ordonné prêtre en 2002 et curé à Lillebonne, à Nantes puis curé du centre-ville du Havre en 2008, tombé amoureux d'une encadrante d'un camp de jeunes en 2011, « quitta » en 2012. Il est père de trois enfants, ouvre une entreprise de pompes funèbres au Havre en 2022, « PF Debocage, l'Arche de Vie ». Toutes choses dont on a, hélas, bien d'autres exemples dans l'Église de France. Mais il faut noter qu'Éric Debocage se déclare prêt à redevenir prêtre si l'Église le rappelle au service (*Ouest-France*, 31/3/2022)
- Un autre curé décédé début 2021, était qualifié par le nécrologue du 1er mai 2021 dans *Paris Normandie* de « *moderne et progressiste* ». Il s'agit du premier prêtre ordonné en 1977 pour le nouveau diocèse du Havre, qui a été chancelier, vicaire épiscopal, animateur du site Minitel puis Internet du diocèse, dirigeant du bulletin diocésain, aumônier de la JOC, de trois lycées, de divers camps de jeunes, et entretenait notoirement une relation avec une maîtresse.
- Un autre prêtre du diocèse, gay notoire, est régulièrement vu sur les parkings et autres lieux de rencontres le samedi midi, puis célèbre quelques heures plus tard la messe anticipée du dimanche.
- Plusieurs prêtres ont été ouvertement communistes ou adhérents à la CGT, dans un diocèse où elle a été historiquement forte et quelque peu maffieuse. Certains de ses adhérents ont été touchés par des affaires de drogue, comme Allan Affagard, figure des dockers et de la CGT, mis en cause dans une affaire de trafic, enlevé devant son domicile et retrouvé assassiné le 12 juin 2020.
- Plusieurs prêtres ouvriers présents depuis l'après-guerre au Havre, dont Claude Huret (ordonné le 21 mars 1953 pour la Mission de France) et Joseph Lafontaine (ce dernier ne s'est pas soumis à l'arrêt des prêtres ouvriers en 1953 et avait quitté l'état sacerdotal), ont mené une active politique pro-migrants et procommuniste. Le premier avait aidé le FLN pendant la guerre d'Algérie, puis avait impulsé en 1970 l'APAAM, association pour la promotion, l'alphabétisation et l'animation des migrants, très marquée à gauche, qui s'installa en 1975 sur un terrain vendu par l'église Saint-Augustin. Après 1966, émergeait une nouvelle équipe de prêtres ouvriers : Marius Bastide (MF), Louis Géhin (MF), Antoine Dujardin (jésuite), l'abbé Marina etc. Nombre d'entre eux sont adhérents à la CGT, voire au PCF (Paul Paumier, *Les migrants au Havre, accueil ou pastorale, Études normandes*, 1995, pp.79-89).
- Le premier lieu de culte musulman au Havre en 1975 a été mis en place par l'entremise de curés catholiques (*Document interne de la pastorale des Migrants*, 1986, cité dans *Études normandes*, article sur la pastorale des migrants du Havre, 1995, *op.cit.*).
- Certains milieux ecclésiastiques du diocèse semblent aussi lancer des messages vis-à-vis de la cause LGBT : on peut ainsi se demander pourquoi le journal de la paroisse Saint-Gabriel Cap de Caux, trisannuel avant 2020, bisannuel après, s'appelle de manière ambiguë *L'Arc En Ciel*. Sans voir partout des signes suspects, on peut s'interroger, d'abord pour des raisons esthétique-liturgiques, sur ce chemin de croix très moderne réalisé par deux étudiants en arts graphiques sur des panneaux de bois pour les murs de l'église Saint-Joseph en 2017, dont un des panneaux porte un arc-en-ciel. Alexandra le Bourgeois et Alzéda Bedel se décrivent ainsi dans la presse locale (*Ouest-France* 20/2/17) : « *Nous ne sommes pas croyants et notre culture religieuse est parcellaire* ». Finalement, le chemin de croix a été retiré sur injonction des Monuments historiques, le diocèse n'ayant pas le droit d'apposer ce chemin de croix sur les murs de cette église conçue par l'architecte Perret.
- À propos d'esthétique et de doctrine chrétienne bafouée, on peut citer la crèche en papier mâché de Saint-Vincent, au Havre, il y a quelques années (juste avant Covid) qui, voulant briser avec l'art Saint-Sulpice, présentait la Vierge avec une véritable face de sorcière, et au-dessus de laquelle, à la place de « et le Verbe s'est fait chair », était la phrase « *avec lui la Fraternité a pris corps* »
- Et puis, à la cathédrale, une statue d'art contemporain de près de 6 m 20 de haut de Fabien Merelle, dite *Jusqu'au bout du monde*, représente un homme avec sa fille juchée sur ses épaules. Elle est abritée depuis juin 2021 sous prétexte qu'elle avait été vandalisée sur la plage du Bout du Monde à Ste Adresse, où elle avait été installée en 2018. L'État n'autorisant plus sa demeure en place, la commune a proposé six autres sites. Sans doute sa portée humaniste a-t-elle été un argument pour l'insérer dans la cathédrale où elle domine toutes les œuvres religieuses, y compris une Pietà, et les écrase. Il est vrai que la cathèdre de l'évêque a une position non moins dominante : elle domine étrangement l'autel derrière lequel elle est placée.

Le diocèse du Havre, comme bien des diocèses de France, a de moins en moins de rentrées d'argent. La pratique religieuse du pays de Caux qui maintenait le diocèse à flot de longues années s'est effondrée. Nombre de fidèles plus traditionnels préfèrent donner à la FSSP ou à la FSSPX plutôt qu'au diocèse.

Quelques faits :

- Même les dons en ligne ne rentrent plus : la collecte de fonds pour le nouveau chemin de croix de l'église St Joseph du Havre, en 2017, n'a ainsi recueilli que 994 € sur 6000 requis (Credofunding).
- L'année précédente, la collecte pour le centre spirituel marial n'a rapporté que 2061€, avec 16 donateurs sur 60.000 attendus.
- en 2014, la vente de la chapelle Notre-Dame de la Garde d'Étretat (1854-56, rasée en 1942, reconstruite en 1950 et bénie par les autorités diocésaines de Rouen), finalement acquise par le Conservatoire du Littoral, a rapporté 280.000€, dont 92.000 de la Région et confiée à la commune. Elle s'est finalement trouvée dans les mains d'un propriétaire privé, qui a souhaité rester anonyme, et a précisé qu'il « *voulait conserver la vocation cultuelle et culturelle de la chapelle* » (Le Figaro, août 2014).
- Le presbytère de Bléville, quartier du Havre, en accord avec la municipalité du Havre, a été cédé par le diocèse, qui en avait l'usage depuis 1905, pour en faire une école coranique (*Valeurs Actuelles*, 19/5/2017).
- En 2015 la chapelle des Douze Apôtres du quartier de Soquence, rue du Commandant-Abadie, qui avait un demi-siècle, a été vendue par le diocèse pour être abattue et remplacée par des logements (*76 Actu*, 20 juin 2015) La même année, une maison paroissiale rue Denfert-Rochereau et un terrain du diocèse ont été également vendus (*Ouest-France*, 12/6/2016). Ces ventes étaient censées financer un centre, pour 1.5 millions d'euros, près de l'église Notre-Dame de la Victoire au Havre, construite en 1924. Il s'agissait en fait d'ériger une chapelle de semaine et des bureaux paroissiaux près d'une grotte de Lourdes existante depuis 1946, de rénover la nef de l'église attenante et d'en raser le chœur sous prétexte qu'il était irréparable. Ce centre, inauguré le 25 mars 2017, n'a été construit que suite à un don « *important* » reçu par le diocèse en 2013, à condition qu'il soit affecté à un projet marial. Le centre a été mis sous le patronage de la Vierge Marie
- La chapelle du Sacré-Cœur, à Fécamp, consacrée en 1959, rue Gustave Couturier, qui avait été donnée au diocèse, a été vendue par lui, qui n'en avait très probablement pas le droit (intention du don), début 2020, à des protestants (Assemblée de Dieu) qui avaient besoin de place (*Le courrier Cauchois*, 7/10/2020)
- La chapelle Saint-André d'Ignauval, à Sainte-Adresse, de 340 m², désaffectée depuis plusieurs années, va être cédée par le diocèse à une kinésithérapeute de la commune, pour l'édification d'un centre médical (*Paris Normandie*, 8 mai 2022 ; *76 Actu*, 26/5/2022) qui accueillera 8 praticiens. L'acquéreur récupère aussi le mobilier et les vitraux, mais « *ne va rien garder* », et fera raser le toit pour créer un étage supplémentaire.
- Des communautés religieuses suivent d'ailleurs l'exemple diocésain : le bâtiment des frères des Pauvres, rue Maurice Barré, a été vendu, de même que celui des Sœurs Franciscaines, rue Maurice-Genevoix.
- Et dans le même temps, le diocèse du Havre aménage à grand frais des « maisons d'Église », pour « *donner une âme qui est le fait d'équipes de chrétiens soucieux de l'accueil et de l'écoute des personnes* » (*Le courrier Cauchois*, 17/11/2017), à Montvilliers, dans les salles en face le presbytère, à Bolbec, dans le nouveau centre pastoral », au Havre dans le centre marial, à Fécamp.

NB : pour information, voici un état des comptes du diocèse de 2016, 2018, 2019, 2020, toujours plus déficitaires .

- dernier exercice légèrement positif (34.404€) après 678.000€ de résultat exceptionnel, le résultat de fonctionnement est largement déficitaire
- exercice 2015 largement positif (769.456€) grâce au résultat exceptionnel (1.4 millions d'euros, plus de 3 millions d'euros de cessions d'actifs cette année), résultat de fonctionnement encore largement déficitaire
- le diocèse a cédé en 2016 le chalet Étoile du Matin
- les quêtes, le denier et les dons rapportent 2.5 millions d'euros
- il y a 15 successions et legs en cours, pour 277.000 euros

2018, rapport KPMG 17/5/2019

- 983.000 € d'emprunts divers
- exercice 2017 lui aussi déficitaire (- 690.431€)
- des travaux dans des salles paroissiales (Ste Anne, Fontaine-la-Maillet et Lillebonne)
- 41 prêtres comptabilisés par la provision de départ en retraite
- 16 legs et successions en cours pour 228.000 €

2019, rapport KPMG 20/7/20

- résultat global 2018 avec un exercice très déficitaire de -794.215€ à peine amoindri par 70.000€ de résultat exceptionnel
- il y a 27 équivalents temps plein (employés)
- 12 legs ont été reçus pour un peu moins de 100.000 €
- il y a un emprunt Sanvic avec des titres nantis pour 225.000 €

2020, rapport KPMG 25 septembre 2021

- 2 millions d'euros d'emprunt en 2020, 700.000 en 2019
- 2.5 millions d'euros de fonds propres (tout compté)
- résultat d'exploitation déficitaire en 2020 (754.201€) et 2019 (677.077€)
- le résultat exceptionnel améliore la balance (437.569€ en 2020, 511.807€ en 2019) mais ne restaure pas l'équilibre. Sur le résultat exceptionnel de 2020, 172.000 € sont repris sur des provisions diverses, dont celle destinée à l'entretien des prêtres après leur retrait du service actif, 252.000 € résultent de cessions d'immobilisations corporelles
- l'exercice 2020 est déficitaire (-288.887€) et 2019 aussi (-112.941€)

- 117k€ de biens vendus en 2020, 164k€ en 2019

- le casuel rapporte 467.000€ en 2019, 420.000 en 2020, les quêtes/dons 1.9 millions d'euros en 2019, 1.85 millions en 2020, les legs et assurances vie 15.800 € en 2019, à peine 5500 € en 2020

- Néanmoins fin 2020 il y a 8 successions dont bénéficie le diocèse, pour une créance totale de 260.000 € (page 17)

- pas d'appel au PGE (Une entreprise dont la trésorerie est impactée par l'épidémie de Covid-19 peut demander un prêt garanti par l'État, quelle que soit sa taille et son statut)

- une procédure judiciaire en cours en correctionnelle

- Une provision de 709.000 € pour assurer les besoins des prêtres jusqu'à leur décès, depuis 2012, fin 2020 elle couvre 6 prêtres retirés et 17 prêtres actifs

- 18 paroisses et la maison diocésaine

- le diocèse a plusieurs emprunts, dont 897.000€ encore dus sur 1.1 million d'euros empruntés pour faire la maison de l'Oasis à Fécamp, 200.000 € encore dus sur près de 500.000€ empruntés pour une opération à Gravelle, 450.000 € nantis auprès du crédit coopératif pour le centre marial du Havre, 150.000€ encore dus sur 250.000€ nantis pour le Crédit coopératif au titre d'une opération "familles".

Un diocèse qui ne peut que maltraiter les traditionnels

Comme partout, les jeunes boudent généralement les offices, alors que les messes traditionnelles attirent familles, jeunes, enfants. Et pourtant, Mgr Brunin, s'appuyant sur *Traditionis custodes*, une cible facile en la communauté de fidèles de Saint-Michel d'Ingouville, une chapelle qui dépend de la paroisse Saint-Yves de la Mer, dont le curé est l'abbé Michel Maurin, et qui est desservie par la Fraternité Saint-Pierre.

Un Décret d'application de TC en septembre 2021 maintient la messe dominicale, la confession et l'extrême-onction, mais interdit tout le reste, messes de semaines, catéchismes, baptêmes, mariages, enterrements : « *Depuis, relate un fidèle, on nous fait vivre l'enfer, les sacrements sont interdits, il n'est fait aucun cadeau aux fidèles de Saint-Michel d'Ingouville. L'abbé Proust, qui vient de Sées à chaque fois, a enterré récemment (2022) un fidèle pilier de la paroisse, il s'est fait convoquer par l'abbé Maurin et sermonner car il n'a pas demandé de permission pour la messe de funérailles* ».

Parallèlement, la Fraternité Saint-Pie-X, qui a une chapelle de fortune - un hangar - 54 rue Malherbe, a connu une croissance nette du nombre de ses fidèles, d'autant que les sacrements peuvent y être célébrés en toute liberté. Outre la messe du dimanche à 10h et du premier samedi du mois, il s'y manifeste une vraie dynamique paroissiale, des conférences, des communions solennelles etc.